



**Partie réservée à l'administration**

Date de dépôt du dossier :

N° de Dossier :

**DOSSIER DE CANDIDATURE  
DISPOSITIF « BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE »  
2019**

**Date limite de dépôt du dossier complet : le 15 novembre 2019 inclus**

**Lieu de dépôt du dossier :**  
Au Pôle Jeunesse  
Bureau Information Jeunesse  
Place de la gare 95380 Louvres

**ATTENTION : TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE**

Contact : Mme Lorinda NUNES  
Téléphone : 01 34 31 31 33 / 06 34 50 22 53  
Mail : [lnunes@ville-louvres.fr](mailto:lnunes@ville-louvres.fr) / [pjj@ville-louvres.fr](mailto:pjj@ville-louvres.fr)

## **INFORMATIONS SUR LE DISPOSITIF DE LA BOURSE AU PERMIS**

Pour répondre aux nombreuses demandes des jeunes et de leurs familles, la ville de Louvres a mis en place pour la première fois en 2018, une bourse au permis par l'intermédiaire du Bureau Information Jeunesse. La municipalité répond ainsi à une forte demande en accordant à de jeunes Lupariens une aide financière, pour les aider à financer leur permis automobile.

En contrepartie la candidate ou le candidat s'engage sur la base du volontariat à s'impliquer dans sa ville en y accordant 45 heures citoyennes, cela sous conditions d'éligibilité du candidat. Cela impliquera également que vous participiez à une formation à la citoyenneté de 2 heures.

La citoyenneté ne se définit pas uniquement d'un point de vue juridique par la possession de la nationalité française et de ses droits civiques et politiques. Elle se définit aussi aujourd'hui comme une participation à la vie de la « cité ».

### **Qu'est-ce que les heures citoyennes :**

Les heures citoyennes sont un nombre d'heures que vous accorderez à la collectivité sur votre temps libre et pendant lesquelles vous serez engagé(e) pour apporter votre participation en tant que citoyen de la ville.

Il s'agit d'un engagement pour la candidate ou le candidat de contribuer aux différents évènements locaux, organisés par la ville de Louvres.

Elle ou il s'inscrit également dans les heures citoyennes en participant à une formation obligatoire de 2 heures sur la citoyenneté.

### **Les critères de recevabilité du dossier :**

- être âgé de 18 ans jusqu'à 25 ans inclus,
- résider sur la commune de Louvres,
- avoir transmis le dossier avant la date limite soit le 15 novembre 2019,
- fournir tous les documents demandés,
- avoir signé le pré-contrat d'engagement et y avoir apposé la mention « lu et compris »,
- ne pas avoir subi un retrait de permis B ou être en cours de formation automobile.

### **Les critères d'attribution de l'aide :**

- avoir une motivation, un projet, dans lequel s'inscrit le besoin de passer le permis de conduire,
- faire les démarches d'inscription auprès de l'auto-école partenaire entre le 3 janvier et le 28 février 2020,
- ne pas être inscrit sur un autre dispositif proposé par le service Jeunesse et Sports de Louvres (hors dispositifs Sos rentrée et BAFA),
- participer à la réunion d'informations sur le dispositif qui se déroulera à la mairie de Louvres le mercredi 18 décembre 2019 à 19h00,
- avoir effectué la formation citoyenne qui aura lieu le samedi 21 décembre 2019 de 10h00 à 12h00,
- ne pas bénéficier d'un autre dispositif d'aide financière pour le permis de conduire.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ Age : \_\_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

☎ : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

✉ : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

N° de sécurité social : \_\_\_\_\_

**Situation familiale :**

Célibataire       Vie maritale       Marié(e) /Pacsé (e)      Nb d'enfant à charge : \_\_\_\_\_

**Situation sociale :**

Conditions de Logement

Dans votre logement       Chez vos parents       Autres (ex : hébergé par un tiers)

**Situation scolaire ou professionnelle :**

Lycéen (ne)       Etudiant(e)       En apprentissage/alternance

Indiquez votre niveau d'étude : \_\_\_\_\_

Indiquez le nom et le lieu de votre Lycée, Université, Centre de formation : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Salarié, précisez le type de contrat et le poste que vous occupez : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Formation pour adulte, précisez le type de formation : \_\_\_\_\_

Demandeurs d'emploi ou sans activités

**Vous êtes disponibles pour :**

La réunion d'information du 18/12/2019 à 19h00       La formation citoyenne du 21 décembre 2019

Les vacances d'hiver       Les vacances de printemps       Les vacances de la toussaint       Les vacances de Noël

Les vacances d'été, précisez le mois \_\_\_\_\_

Les week-ends et jours fériés

**Indiquer à partir de quelle heure êtes-vous disponible en soirée :**

Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi	Dimanche

**Cocher les cases qui vous correspondent :**

Je ne suis pas disponible en soirée       Je ne suis pas disponible les week-ends       J'ai des difficultés à être disponible       J'ai de grandes disponibilités       je suis disponible uniquement pendant les vacances scolaires

**Votre motivation :** (vous pouvez rédiger cette partie sur papier libre et la joindre à votre dossier)

Expliquez en quelques lignes vos motivations pour obtenir le permis de conduire et pour effectuer les missions d'heures citoyennes.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Vos savoir-faire, qualités et compétences :**

Indiquez ce que vous aimez faire (ex : être en contact avec des gens, participer à des événements,...) ou des compétences dans un domaine (ex : informatique, tâches administratives, animation,...).

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## **PRE-CONTRAT D'ENGAGEMENT DE LA BOURSE AU PERMIS**

Ce contrat d'engagement, ainsi que sa compréhension sont essentiels à la recevabilité de votre dossier de candidature. Il permet de valider votre volonté de vous engager dans ce dispositif citoyen, en participant à la vie locale en échange d'une aide financière pour passer le permis B.

### **Article 1 : objet**

Les signataires du présent contrat d'engagement reconnaissent que la bourse attribuée constitue un enjeu d'insertion sociale et professionnelle.

Ils considèrent que ce contrat repose sur une double démarche volontaire :

- **Celle du bénéficiaire**, qui s'engage à consacrer du temps sur la base du volontariat en participant à des activités au sein des services de la mairie et des associations, et à suivre assidûment une formation au permis de conduire, formalisée par le présent contrat.
- **Celle de la Ville de Louvres**, qui octroie la bourse au permis et qui suivra le bénéficiaire dans ses actions concrètes et spécifiques, comme son inscription au centre de formation de conduite et la réalisation de ses heures citoyennes

### **Article 2 : Sélection des candidatures**

Après réception des dossiers de candidature, une commission se réunira pour étudier et sélectionner les candidats, elle sera composée de l'Elue à la jeunesse, de conseillers municipaux, de la responsable du pôle information et parcours citoyen et responsable du service jeunesse.

Suite à cette commission, une décision d'accord ou de refus sera notifiée par écrit à tous les jeunes qui auront présenté un dossier de candidature. Ceux qui seront sélectionnés devront s'inscrire dans un délai de 2 mois à l'auto-école : \_\_\_\_\_, soit jusqu'au 29 février 2020.

### **Article 3 : Engagement du bénéficiaire**

Le bénéficiaire de la bourse au permis de conduire devra s'inscrire dans l'auto-école partenaire de ce dispositif, pour suivre sa formation. Le montant de la bourse correspond à 950 € et intègre les prestations suivantes : l'évaluation de conduite de départ, les frais de dossier (hors inscription au code, coût 30 € environ), le matériel pédagogique, les séances de code, le pack Web, un accompagnement à l'examen théorique, 20 leçons de conduite et un accompagnement à l'examen pratique.

Toutes prestations financières supplémentaires seront à la charge du bénéficiaire.

S'engage à :

- suivre régulièrement les cours théoriques sur le code de la route et les thèmes de sécurité routière et participer aux examens blancs,
- assister aux réunions de bilans d'assiduité des heures et du permis qui auront lieu tous les 3 mois,
- avoir effectué au 1 juin 2020 au minimum 30 heures citoyennes
- réaliser ses 45 heures citoyennes pour la collectivité en participant aux différents événements locaux, comme par exemple :

Les temps d'échange élus et jeunes,

Le festival M'ta ville,  
Les différentes cérémonies organisées par la commune : le 11 novembre, journée de l'arbre,...  
La Fête de la jeunesse,  
Le Forum « job saisonnier »,  
L'Accueil du public lors des spectacles à l'espace culturel Bernard Dague,  
Les Porte ouvertes du Pôle Jeunesse,  
Les distributions de Flyers sur les événements du service Jeunesse.

#### **Article 4 : les engagements de la ville**

La ville versera directement à l'auto-école la bourse d'un montant de 950 euros accordée à M. / Mme :  
\_\_\_\_\_, dès qu'il aura fait les démarches d'inscription auprès de celle-ci.

La ville bénéficiera de tous les renseignements pertinents concernant la ou le bénéficiaire de la bourse, afin de l'aider au mieux dans son parcours d'obtention du permis de conduire automobile.

#### **Article 5 : dispositions spécifiques**

Dès que la ou le bénéficiaire aura réussi l'épreuve théorique du permis de conduire, l'auto-école en informera par écrit le Bureau Information Jeunesse. En cas de non réussite à l'examen, les frais d'inscriptions pour une prochaine présentation à l'épreuve théorique restera à la charge de la ou du bénéficiaire.

Le contrat d'engagement a une validité de 1 an. En cas de non réussite aux examens, code de la route et de conduite dans ce délai, il est convenu que le contrat d'engagement sera annulé de plein droit.

M. / Mme \_\_\_\_\_, ne pourra prétendre à une indemnité, ni demander à la ville le remboursement de sa contribution définie à l'article 3.

La ville se réserve le droit d'annuler le contrat avec le bénéficiaire, si ce dernier manque d'assiduité lors de sa formation au permis de conduire et pour effectuer et réaliser ces heures citoyennes.

#### **Article 6 : les dispositions d'ordre général**

Les signataires s'engagent à veiller au respect du présent contrat

Je déclare avoir 18 ans ou plus et être compétent(e) pour signer ce contrat d'engagement en mon propre nom.

Fait à Louvres, le

**Apposer les mentions « lu et compris »**

## PIECE A JOINDRE AU DOSSIER

La responsable et les informatrices du Bureau Information Jeunesse (BIJ) sont à votre disposition pour vous accompagner à la compréhension et à la constitution de votre dossier de candidature.

- Une photo d'identité récente
- Le dossier dûment rempli
- Le pré contrat d'engagement « lu, compris et signé »
- La photocopie recto/verso de la carte nationale d'identité ou du titre de séjour en cours de validité
- La photocopie de la carte de sécurité sociale
- Une photocopie de votre assurance responsabilité civile
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Une attestation d'hébergement (pour ceux ne possédant pas leur propre logement)
- Un justificatif de votre situation professionnelle (attestation d'inscription dans un établissement scolaire, contrat de travail, inscription pôle emploi, etc...)
- La copie de l'attestation de la journée défense et citoyenneté (JDC)
- La copie de l'ASSR 2
- Un CV